

Plan Local d'Urbanisme

Commune de CREUTZWALD

P.L.U. approuvé par DCM n°14168 du 28/11/2005,
Approbation de la révision simplifiée approuvée par DCM n°16009
en date du 08/09/2008,
Approbation de la modification approuvée par DCM n°16010
en date du 08/09/2008,
Droit de Préemption Urbain institué sur les zones U et AU par DCM n° 16011
en date du 08/09/2008,
Approbation de la modification approuvée par DCM n°19637
en date du 24/09/2012,
Approbation de la modification approuvée par DCM n°19978
en date du 08/07/2013,
Approbation de la modification approuvée par DCM n°21108
en date du 12/12/2016,

Le Maire,

Prescriptions

- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Implantation obligatoire de façade principale
- Périmètre risques technologiques
- Recul d'implantation

5b

Plan de zonage
Planche centre - Ech : 1/2000

